

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	14
Date de convocation		
Lundi 31 mars 2025		

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à 20 heures

**Le Conseil Municipal de la commune de  
LOMBEZ**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à  
la Mairie, sous la présidence de  
M. COT Jean-Pierre, Maire

**Présents :** MM. Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE, Pierre GUICHERD, Eric DAUBRIAC, Bernard ANÉ, Josette ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Vanessa BUSQUET, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN.

**Absents ayant donné une procuration :** Corinne GOMEZ à Chantal VEGA, Stéphane BOUCHARD à Pierre GUICHERD, Joël PELLIS à Christine BEYRIA, Michaël BOUTINES à Jean-Pierre DESPAX.

**Absents :** Martine RUIZ TAUSTE.

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre DESPAX.

**Délibération n°2025-27**

**Objet : Assistant à maîtrise d'ouvrage chantier de gendarmerie.**

Dans le cadre de la consultation pour un assistant à maîtrise d'ouvrage lancée le 10 mars 2025, afin de suivre la phase travaux de cette opération de construction jusqu'à sa terminaison, d'assister à une revue complète des pièces signées et à une vérification du contenu des marchés des entreprises et des missions partenaires, les résultats reçus le 17 mars 2025 sont les suivants :

1. **ACE Cécile WASER** : 39 200 euros HT
2. **AD PILOT** : 51 200 euros HT
3. **BERTAUT Vincent** : ne répond pas suite à un planning chargé.

Après avoir entendu l'exposé du maire, *le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide,*

*A l'unanimité,*

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **De retenir** le candidat **ACE Cécile WASER**,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire a sollicité l'ensemble des aides et subventions nécessaires auprès des organismes compétents ;
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce dossiers y compris les devis.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

**Le Maire, Jean-Pierre COT**

Certifié exécutoire reçu en Préfecture	
Affiché le	

